

ADRASEC® 31

Association n° 3/22243 Siège social : MAIRIE DE L'UNION

Correspondance : Monsieur Marc MONTEIL 25 Chemin de la Violette 31240 L'UNION



COMPTE RENDU

D'ECOUTE STATIQUE

DU

Dimanche 09 janvier 2011

Phase SATER Alpha

ADRASEC® 31

Association n° 3/22243 Siège social : MAIRIE DE L'UNION

Correspondance : Monsieur Marc MONTEIL 25 Chemin de la Violette 31240 L'UNION

L'Union le, 09 janvier 2011

Réf. ADRASEC 31 : A -09-01-2011

Objet: Compte rendu d'écoute statique du dimanche 09 janvier 2011.

Demande d'écoute statique à la demande du RCC de Mont de Marsan déclenchée à 07 h50.

ZONE D'ECOUTE :

Secteur Blagnac, Franczal, Muret.

Une 1er écoute a été faite et c' est avéré négative, information retransmise sur le RCC, une 2 éme écoute statique depuis un autre point haut situé a proximité et dégagé sur le sud 31 a été réalisé, écoute négative en 121.500 Mhz mais acquisition positive sur le récepteur JOLIET, radio très faible limite QRM (S-1) signal 0, signalé immédiatement au RCC comme quoi on avait uniquement une écoute positive sur 243.000 Mhz.

Contact est pris avec F1HMB pour une demande d'écoute afin de lever un doute, Guy a fait également différentes écoutes négatives également.

Le RCC a levé l'écoute statique à 9 h 45 suite à plusieurs demandes d'écoute qui ce sont avérées négatives sur 121.500 Mhz aux avions en approche sur TOULOUSE BLAGNAC.

Membres de l'Adrased 31 ayant fait une écoute:

- Marc MONTEIL, F5JMM
- Gérard BRUNEL, F5NLV
- Guy SERRES, F1HMB

CONCLUSION :

La balise a du être arrêté suite a vérification de la fréquence dans un aéroclub, la direction était le secteur de Muret.

**Le Président de l'ADRASEC 31
Marc MONTEIL**